

Zéro Déchet Vert



**une action de l'association
Coteaux 21 Agir Ensemble**

Localement : c'est notre Nature.

Nord Est toulousain, sur la Communauté de
Communes des Coteaux Bellevue, Pays tolosan.

**INFORMER, FORMER, AGIR LOCALEMENT,
CONCRETEMENT.**

>**Ateliers sur le terrain**, formation-rencontre sur le thème, gratuits et localisés sur la communauté.

- **Zéro Déchet Vert** au jardin : compostage, techniques culturales.
- **Bois Energie** : apprentissage des techniques de coupe, de stockage, conseil pour le chauffage au bois, organisation de réseaux bois-énergie pour la récupération.

>**Création de fiches** informatives traitant des différents sujets.

>**Location** à bas prix de broyeurs de branches domestiques. Affiches d'information.

>**Jardins-pilotes** dans chaque commune.

>**Lettres et fascicules** adressées aux particuliers, déposées dans les boîtes aux lettres.

>**Autocollant** « Zéro Déchet Vert Mes végétaux Valent De l'Or »

>**Lettre incitative** « 12 minutes chrono pour créer un joli parterre de fleurs sans toucher terre ! », graines offertes.

>**Site internet** www.coteaux21.org (prochainement www.zerochechetvert.fr).

>**Actions transversales** : ateliers et conférences sur le jardinage plantation de fruitiers, de haies, organisation de débats sur des thèmes environnementaux : pesticides, énergies renouvelables, économies etc.

>**Rencontres** avec les collectivités et les entreprises émettrices de « déchets verts » (partenariats pour la récupération), actions de sensibilisation, propositions de solutions.

Adopter le ZERO DECHET VERT c'est :

- 20 % de déchets en moins par rapport à la moyenne nationale.
- un meilleur tri des déchets organiques par l'adoption du compost et la sensibilisation qui en découle : encore 5 % de déchets en moins.
- induire une meilleure attitude par rapport au traitement des déchets en général. Tri à 100%, réflexion active sur la problématique de la réduction.
- des économies d'énergie pour la collectivité.
- sortir de la logique « déchet-transport-traitement industriel » en utilisant simplement et localement ce qui ne devrait en aucun cas être considéré comme une pollution mais une richesse.
- un allègement des infrastructures de retraitement.
- au jardin, l'adoption de techniques culturales respectueuses de l'environnement dont l'abandon des engrais, désherbants et pesticides, moins de machinisme.
- des économies d'eau par l'utilisation en paillage et autres BRF.
- favoriser la biodiversité, restaurer l'écosystème en ne le privant plus de sa matière vivante.
- adapter son jardin aux crises économiques, énergétiques et climatiques à venir : se nourrir mieux, polluer moins, favoriser la vie au profit des surfaces stériles.
- utiliser le bois-énergie issu des jardins comme moyen de chauffage, principal ou d'appoint. Le « déchet-bois », une énergie renouvelable par excellence.
- participer à la lutte contre le changement climatique.
- induire des rencontres et des relations entre citoyens pour échanger en circuit-court des savoir-faire, des graines, des fruits, du bois-énergie.
- une incitation citoyenne d'exemplarité qui s'adresse aux collectivités et structures génératrices de matière végétale.